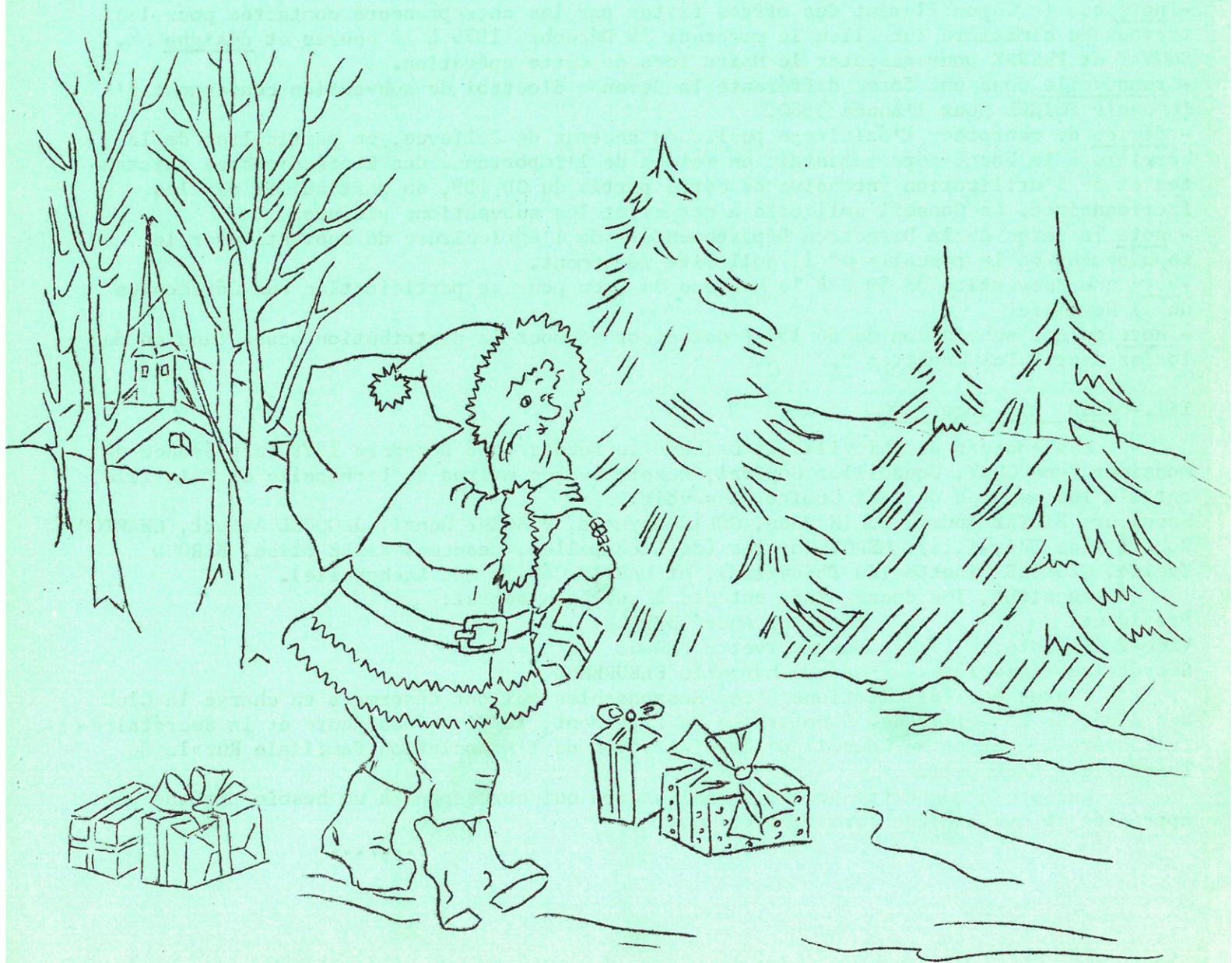


ENTRÉE-NOUVEAU.

DECEMBRE 79

JOYEUX NOËL



I.- LE MOT DU MAIRE.

Avec le mois de décembre la sympathique tradition des voeux est revenue, et lorsque ce bulletin vous parviendra, 1980 sera tout proche.

A cette occasion, je vous adresse les souhaits chaleureux que je forme afin que l'année nouvelle soit féconde en satisfactions personnelles, familiales et professionnelles.

Je forme des voeux plus particuliers pour les malades, les handicapés, ceux qui connaissent le froid de la solitude que parfois donne l'âge, ceux qui vivent quotidiennement l'incertitude des lendemains due souvent à une conjoncture économique difficile.

Que dans chaque foyer, la veillée de Noël apporte joie, bonheur et espérance.

En 1980, avec les Adjoints, avec les Conseillers, avec le Personnel communal, nous continuerons à travailler au développement de notre village et à votre mieux-être.

Je vous souhaite un très joyeux Noël, une bonne Année et une excellente santé.

II.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 14 Décembre 1979, le Conseil

- décide de vendre à Monsieur Marc CUNY, de Raon-l'Etape, la maison acquise par la commune auprès de Madame DUMOND au prix de 80 000 F, désigne Maître COLIN pour passer l'acte et autorise le Maire à signer ledit acte.

- décide la vente en bloc et sur pied des coupes des parcelles n° 8 et 11, exercice 1980. La coupe affouagère de l'an prochain sera effectuée dans la parcelle n° 12.

- décide l'emprunt d'une somme de 60 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Baccarat afin de couvrir la dépense non subventionnée des travaux d'assainissement et d'aménagement du cimetière communal.

- note que le dépouillement des offres faites par les entrepreneurs contactés pour les travaux du cimetière aura lieu le mercredi 19 Décembre 1979 à 18 heures et désigne MM. SOUVAY et FRESSE pour assister le Maire lors de cette opération.

- renouvelle sous une forme différente la demande d'octroi de subvention concernant l'immeuble POIREL pour l'année 1980.

- décide de renforcer l'éclairage public du secteur de Bellevue, en particulier de la barrière à la borne départementale en raison de l'importance des zones d'ombres existantes et de l'utilisation intensive de cette partie du CD 159, en particulier par les factionnaires. Le Conseil sollicite à cet effet les subventions prévues.

- note le refus de la Direction Départementale de l'Agriculture de subventionner le reboisement de la parcelle n° 1, sollicité récemment.

- vote une subvention de 50 F à la Musique de Raon pour sa participation aux Cérémonies du 11 Novembre.

- note qu'une subvention de 56 150 F est accordée pour la distribution basse tension du lotissement " Des Hayottes ".

III.- CLUB DU 3ème AGE.

Les Anciens de Thiaville et Lachapelle réunis le 8 Décembre 1979 en présence de Monsieur Yves CUNY, Conseiller Général, Messieurs les Maires de Lachapelle et Thiaville, ont élu les membres de leur Comité. A savoir:

Messieurs BIETRY André, COLIN Jean, COLIN Raymond, VINCENT Henri, JACQUEL Albert, CHARTON Robert (de Thiaville), MERCY Charles (de Lachapelle), Mesdames KARLE Elisa, BEROUD Yvette, GEORGES Ginette (de Thiaville), et MARTIN Cécile (de Lachapelle).

Aussitôt, les douze Aînés ont élu à bulletin secret:

Président: Monsieur André BIETRY

Vice-Présidente: Madame Yvette BEROUD

Secrétaire-Trésorière: Madame Marcelle FLEURENCE

Toutes nos félicitations à ces Responsables qui ont désormais en charge le Club des Aînés de nos villages. A noter que le Président, la Vice-Présidente et la Secrétaire-Trésorière siégeront au Conseil d'Administration de l'Association Familiale Rurale de Thiaville - Lachapelle.

Nul doute que cette nouvelle réalisation qui correspond à un besoin profond sera appréciée et que le Club sera très fréquenté.

.../...

IV. DONS.

Un don anonyme de 50 F a été enregistré en faveur de l'Association Familiale.

Un second don de 20 F a été enregistré également en faveur de l'Association Familiale (Défile de St-Nicolas).

Merci aux généreux donateurs.

USAGERS DU TELEPHONE.

Depuis le 4 Décembre 1979 à 22 heures, la numérotation téléphonique des abonnés de Meurthe-et-Moselle et Moselle s'effectue en composant sept chiffres au lieu de 6.

POUR APPELER depuis Thiaville un correspondant habitant la circonscription de taxe de LUNEVILLE (c'est-à-dire la nôtre), ou celle de NANCY, de TOUL, de PONT-A-MOUSSON, l'ancien numéro devra désormais être précédé du chiffre 3.

Pour les abonnés habitant la circonscription de taxe de BRIEY, de LONGWY ou de THIONVILLE, faire précéder du chiffre 2 et pour les autres abonnés de la Moselle, du chiffre 7.

Pour appeler depuis Thiaville dans d'autres départements, composer comme auparavant le 16 puis, après la tonalité, les 8 chiffres d'appel.

Pour vous appeler, vos correspondants devront composer:

- vos 7 chiffres (3 +) s'ils vous appellent depuis la M. et Moselle.

- vos 7 chiffres précédés de l'indicatif 8 et du chiffre 16 s'ils vous appellent d'autres départements.

M. J.

LE COIN DES ECOLIERS.

Nos vacances.

Nous sommes partis à 5 heures moins le quart de Thiaville et nous sommes arrivés à 5 heures de l'après-midi à Villongue de la Salangue dans les Pyrénées Orientales sur la côte Méditerranéenne. Nous sommes donc arrivés chez une tante de mon papa, elle nous a prêté un terrain pour monter notre caravane pliante. Quand nous sommes arrivés il faisait beaucoup de vent. Le lendemain matin on a trouvé un terrain de camping dans le village voisin. On a remonté la tente au terrain de camping, il y avait une épicerie, des toilettes, un bar, une salle de jeux, aussi une piscine. A 2 km du terrain de camping: la mer.

Pendant quelques jours le vent cessa et il faisait très chaud. Mais le vent revint et il fallut que l'on change de place notre caravane pliante pour la mettre dans une partie ombragée.

Après avoir passé 15 jours de vacances, on est rentré à 3 heures du matin à Thiaville.

Michèle, C M 2

Réflexions sur la guerre.

- C'est pas beau, la guerre! (Séverine)

- Pourquoi?

- Des hommes meurent! (Audrey)

- C'est la mort! (David, 4 ans)

- Des soldats jettent des bombes qui tuent des gens, même des petits enfants, et il n'y a plus de maisons.

Audrey, 6 ans

Bientôt, il tombera de la neige, on fera un bonhomme de neige.
On lui mettra une pipe.

David, 4 ans

Quand j'habitais à La Réunion
J'avais un petit chat tout mignon.
On l'a donné à notre cousine.

André, 6 ans

..../...

Un petit garçon qui veut devenir médecin.

Il était une fois un petit garçon qui voulait devenir médecin. Un jour sa famille tomba malade, ses Parents avaient la peste. Le petit garçon alla chercher de l'aide mais personne ne vint. Le pauvre petit enfant appela le médecin mais le médecin n'a pas pu guérir cette maladie.

Trois jours après, ses Parents moururent et il pleura. Les voisins l'ont adopté et il a grandi. Quand il avait 16 ans il travailla la médecine. Un jour un pauvre homme était malade, alors l'enfant alla chercher des plantes pour le guérir et il le guérit.

Alors l'enfant devint médecin. Puis il se maria, il a continué la médecine et il gagna de l'argent.

Patrick, C M 1

Hier, c'était l'anniversaire de ma petite soeur. Je lui ai fait beaucoup de cadeaux: un ruban, un bidibule, un fer à repasser et un paquet de gâteaux.

Elle n'a pas pu souffler toutes les bougies. Alors, mon papa a soufflé avec elle. On a pris des photos.

Sylvie CHENY, 6 ans.

Nathalie et Sylvie font une tarte à la fraise.

Il était une fois dans une jolie petite maison deux petites filles: Sylvie était sage et gentille et Nathalie aussi. Un jour la maman des deux soeurs est malade. Nathalie est triste et elle ne sait pas quoi faire. Sylvie a une idée: elle va faire une tarte à la fraise. Sa soeur dit que c'est une bonne idée. Sylvie dit: " Chut, c'est une surprise". " Maman sera contente", dit Nathalie.

Alors sa soeur prépare tout ce qu'il faut. " Ce sera pour maman", dit Sylvie. Nathalie est contente: sa soeur a eu une bonne idée. " Tiens voilà Jo, si nous lui demandons de nous aider", dit Sylvie. " Oh! non!" Dring, dring! " Va ouvrir " dit Sylvie. " Toujours ouvrir, et toi, tu n'ouvres jamais la porte ". " Bon, j'y vais, mais si quelqu'un d'autre frappe à la porte, c'est toi qui iras ", dit Sylvie. Tout en marchant, elle se demande qui cela peut être. Dring, dring, refait la sonnette. Sylvie ouvre la porte et voit Jo dehors. Elle le fait entrer. Elle appelle sa soeur pour le lui dire. Sa soeur est mécontente. Elle lui dit: " fais sortir Jo, je n'ai pas envie qu'il nous aide à faire la tarte à la fraise ". - Mais, dit Jo, je vous aiderai, je...". - Tais-toi, dit clairement Nathalie, je préfère faire le gâteau avec ma soeur, et toi, va jouer avec tes camarades. " Enfin, dit Nathalie, il est parti. Nous pouvons commencer la tarte".

Elles se mettent au travail; enfin la tarte est au four. Ensuite Sylvie sort la tarte du four, et Nathalie la cache et dit doucement: " Tu ne le diras pas à maman." " Non, dit Sylvie". " Pas si fort", reprend sa soeur.

Le soir est enfin venu, les deux fillettes préparent le dîner en ayant soin de déposer la tarte à la fraise. Sylvie va chercher sa maman et son papa qui, dans la salle à manger, lisent le journal. " Maman, papa! le dîner est prêt". Ils font un bon repas et la maman est presque guérie.

Delphine, C M 1'

Samedi, j'ai été chez la bouchère.
Elle m'a donné un bout de saucisse.
J'ai cru qu'il y avait un os.
S'était une dent qui venait juste de tomber.

Virginie, 6 ans.